



## ASSOCIATION INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

15 Rue Eugène Faure  
38100 GRENOBLE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

#### **EKOSPHERE – Cabinet MURAZ PAVILLET**

Siège social : 3 Chemin du Vieux Chêne • 38240 MEYLAN

Tél. 04 76 40 80 08 • e-mail : [contact.meylan@ekosphere.biz](mailto:contact.meylan@ekosphere.biz) • [www.ekosphere.biz](http://www.ekosphere.biz)

SAS au capital de 160 000 € - RCS Grenoble 349 333 690 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon  
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

## ASSOCIATION INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association INSTITUT DES RISQUES MAJEURS,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSTITUT DES RISQUES MAJEURS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

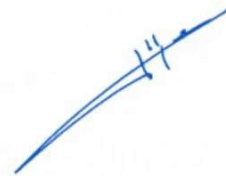
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 30 mai 2023

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Cabinet MURAZ PAVILLET**



**Yann BENALLEGUE**

# Bilan Actif

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	999	999		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	67 762	55 516	12 246	11 225
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL I</b>	<b>68 761</b>	<b>56 515</b>	<b>12 246</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>			<b>11 225</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	185 821		185 821	88 444
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	77 443		77 443	99 743
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	299 039		299 039	236 940
Charges constatées d'avance	4 165		4 165	4 085
	<b>TOTAL III</b>	<b>566 468</b>	<b>566 468</b>	<b>429 211</b>
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>			
Ecart de conversion actif	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>635 229</b>	<b>56 515</b>	<b>578 714</b>	<b>440 436</b>

# Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	223 148	214 311
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 601	8 837
<b>Situation nette</b>	<b>230 749</b>	<b>223 148</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>230 749</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	<b>223 148</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	57 350	25 824
	<b>TOTAL III</b>	<b>57 350</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	36 159	37 778
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>36 159</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 778	17 554
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	95 810	90 632
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	525	1 280
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	130 343	44 220
	<b>TOTAL V</b>	<b>254 456</b>
Ecarts de conversion passif	<b>VI</b>	<b>153 686</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>578 714</b>
		<b>440 436</b>

# Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	64 950	62 385
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	301 095	189 258
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	464 903	356 994
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 522	5 278
Utilisations des fonds dédiés	25 824	62 328
Autres produits	2 426	844
	<b>TOTAL I</b>	<b>878 719</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	275 061	160 730
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	16 450	16 666
Salaires et traitements	346 032	288 534
Charges sociales	151 057	141 890
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 433	5 663
Dotations aux provisions	17 903	28 938
Reports en fonds dédiés	57 350	25 824
Autres charges	261	4
	<b>TOTAL II</b>	<b>870 545</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>8 174</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>8 174</b>
		<b>8 837</b>

# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL V</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>TOTAL VI</b>	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	<b>573</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>677 087</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>668 250</b>
	EXCEDENT OU DEFICIT	8 837
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	42 712	42 864
Prestations en nature		
Bénévolat		13 444
	<b>TOTAL</b>	<b>56 308</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	42 712	42 864
Mise à disposition gratuite de biens		13 444
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>	<b>56 308</b>



# Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 578 714 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 7 601 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Faits caractéristiques

Néant

## Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

## Régime fiscal

Compte tenu de l'évolution législative du 16 juin 2006 relative au traitement des subventions au regard de la TVA et de l'évolution de l'activité de l'association, cette dernière a interrogé l'administration fiscale à ce sujet.

Par une réponse en date du 5 décembre 2007, l'administration fiscale a confirmé l'obligation de sectoriser le plan lucratif de l'activité de l'association, tout en rappelant le caractère principalement non lucratif de son activité, et a rappelé les règles en matière d'assujettissement des subventions en matière de TVA. Les conséquences de cette position sont les suivantes :

- en matière de TVA : les subventions reçues par l'association sont soit non assujetties à la TVA, soit bénéficient d'une exonération spécifique.

- en matière de sectorisation : la mise en place d'un secteur distinct implique des modifications non seulement en matière de TVA, mais également sur la taxe sur les salaires, l'impôt sur les sociétés, ainsi que sur la contribution économique territoriale.

## En-cours de production de services

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats long terme est comptabilisé selon la méthode dite à l'avancement (les opérations concernées font toujours l'objet d'une facturation totale au début de l'opération). Le résultat à terminaison ne pouvant être estimé de manière fiable, aucun profit n'est dégagé : les produits dégagés à l'avancement sont pris en compte dans la limite des coûts correspondants. Ainsi, si les produits dégagés se trouvent supérieurs aux coûts engagés, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour le montant de la différence. Le cas échéant, une perte à terminaison peut être constatée lorsque le coût de revient estimé de l'opération est supérieur au chiffre d'affaires attendu.

## Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation font l'objet d'une comptabilisation dès lors que la convention attributive correspondante a été obtenue.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels                          | 1 ans,      |
| • Mobilier de bureau et informatique | 2 à 8 ans,  |
| • Mobilier                           | 5 à 10 ans, |

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir (98 052€).

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.77%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 115 673 euros.

### Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 562 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 76 €/heure correspond à un montant de 42 712 euros.

# Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	214 311		8 837		223 148
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	8 837				7 601
<b>Situation nette</b>	<b>223 148</b>		<b>8 837</b>		<b>230 749</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>223 148</b>		<b>8 837</b>		<b>230 749</b>

# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	999			
<b>TOTAL</b>	<b>999</b>			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	60 309		7 454	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>60 309</b>		<b>7 454</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 308</b>		<b>7 454</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			999	
<b>TOTAL</b>			<b>999</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers				
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			67 762	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>67 762</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>68 761</b>	

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		999			999	
<b>TOTAL</b>		<b>999</b>			<b>999</b>	
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		49 084	6 433		55 516	
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>		<b>49 084</b>	<b>6 433</b>		<b>55 516</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 083</b>	<b>6 433</b>		<b>56 515</b>	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>		<b>REPRISES NON VENTILEES</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	185 821	185 821	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	71	71	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 250	3 250	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	74 122	74 122	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	4 165	4 165	
	<b>TOTAL</b>	<b>267 429</b>	<b>267 429</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 778	27 778		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	36 543	36 543		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	44 954	44 954		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 638	1 638		
Autres impôts, taxes et assimilés	12 675	12 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	525	525		
Produits constatés d'avance	130 343	130 343		
	<b>TOTAL</b>	<b>254 456</b>	<b>254 456</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

# Engagements financiers

## ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	115 673
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>115 673</b>

## ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
<b>TOTAL</b>	



# Ventilation du résultat de l'exercice

	Ventilation du résultat de l'exercice	Montant
RESULTAT SECTEUR LUCRATIF		39 653
RESULTAT SECTEUR NON LUCRATIF		-32 051
	<b>Total</b>	<b>7 601</b>